



Vente appartement avec procuraton d'un des époux

Par **lucy13**, le **10/12/2009** à **13:13**

Bonjour,

Etant mariés sous le régime de la communauté et s'étant donnés au dernier vivant, nous souhaitons vendre notre appartement. Sachant que ma femme est invalide, Est ce que la vente peut avoir lieu sans que ma femme se déplace, en signant seulement une procuration ?
Merci pour votre réponse

Par **francishop**, le **12/12/2009** à **16:02**

Bonjour,

Oui. Un pouvoir notarié est envisageable.

Ce dernier peut être établi en l'étude du notaire, ou si besoin le notaire vient rencontrer votre épouse afin de recueillir ce pouvoir.

Ceci peut être fait par un notaire proche de votre lieu de résidence qui le fera parvenir à son confrère.

Cordialement.